

INOUVELLE-AQ Liberté Égalité Fraternité



## Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Doris BAGES 05 57 95 02 49

doris.bages@culture.gouv.fr

Références: PC06433524P0015-1

Ville de Lescar Direction de l'Urbanisme

Hôtel de Ville Allée du Bois d'Ariste CS 70488 64238 LESCAR

Bordeaux, le 21 juin 2024

Objet :

Archéologie préventive - Réception d'un dossier d'aménagement

**Références**: LESCAR (PYRENEES-ATLANTIQUES), Rue Saint Exupéry PC06433524P0015

Votre courrier du 6 juin 2024 Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'en accuse réception à la date du 6 juin 2024.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de région, et par délégation, Pour la Directrice régionale des affaires culturelles et par subdélégation,

Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Régis ISSENMANN